

Fiche de données de sécurité
Runotex Tix Transparent/M82



Numéro de version 5.1
Date d'impression: 03-03-2026

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: Runotex Tix Transparent/M82

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Emploi de la substance / de la préparation:

Mastic.
Utilisation professionnelle.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Fabricant:

Sunchem AB
Box 69
S-433 21 Partille
Sweden
Tel: +46-31 44 73 10
Fax: +46 31 44 95 81

purchasing@sunco.se

Courriel:

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Paris, Tel: +33 (0)1 40 05 48 48.
Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP):

Flam. Liq. 3; H226, STOT SE 3; H336.

2.2 Éléments d'étiquetage n° 1272/2008 (CLP):

Pictogrammes de danger



Fiche de données de sécurité

Runotex Tix Transparent/M82



Numéro de version 5.1

Date d'impression: 03-03-2026

Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Généraux:

-

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Autres informations:

Étiquetage supplémentaire:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers.

Ne contient pas de substance PBT ou vPvB, CE N° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances à une concentration $\geq 0,1$ % qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement REACH comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne ou qui ne sont pas identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances:

Le produit est un mélange.

Fiche de données de sécurité

Runotex Tix Transparent/M82



Numéro de version 5.1

Date d'impression: 03-03-2026

3.2 Mélanges:

N°CAS/EINECS	N°REACH	Nom chimique	%	Classification
64742-48-9 / 919-857-5	01-211946325833	Hydrocarbures, C9-C11, nalcane, isoalcanes, cycliques <2%	50-60	Flam. Liq. 3; H226, Asp. Tox. 1; H304*, STOT SE 3; H336.
- 918-481-9	01-2119457273-39	Hydrocarbures, C10-C13, nalcane, isoalcanes, cycliques <2%	10-15	Asp. Tox. 1; H304*,
- 937-094-6	-	Amid wax	0-<1	Acute Tox. 4; H332 Aquatic Chronic 4; H413

*) Le produit est une pâte, la classification H304 est alors exclue sur la base de la valeur de viscosité (>20cSt, voir section 9).

Une explication complète des phrases H se trouve au point 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours:

Généralités:

Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Après inhalation:

Faire respirer de l'air frais. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appliquer une crème émolliente. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une entrée dans les poumons. Boire quelques verres d'eau ou de lait. Consulter le médecin si une grande quantité a été consommée.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Fiche de données de sécurité

Runotex Tix Transparent/M82

Numéro de version 5.1

Date d'impression: 03-03-2026



4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, sable, terre.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Liquide et vapeurs inflammables.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie: Gaz carbonique (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

5.3 Conseils aux pompiers:

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la rubrique 8.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
Fermer toutes les sources d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Évitez à tout prix tout type de déversement dans un milieu aqueux.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir section 8 pour les informations sur contrôles de l'exposition/protection individuelle.

Voir section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Fiche de données de sécurité

Runotex Tix Transparent/M82



Numéro de version 5.1

Date d'impression: 03-03-2026

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans le récipient initial.

Eviter la chaleur et le soleil direct. Sources d'inflammation.

Température de stockage: $\geq 5^{\circ}\text{C}$.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Le produit doit être utilisé uniquement pour les applications décrites dans la section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle - valeurs limites d'exposition professionnelle:

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL / PNEC:

-

8.2 Contrôles de l'exposition.

L'équipement de protection spécifié est à titre indicatif. Une évaluation des risques réels peut conduire à d'autres exigences.

Mesures techniques de prévention.

Travailler dans une zone bien ventilée. Une ventilation mécanique et une aspiration locale peuvent être nécessaires.

Généralités:

Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Se laver les mains après utilisation. Utiliser une crème pour la peau pour éviter la déshydratation de la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène.

N'utilisez que les équipements de protection marqués CE.



Protection respiratoire :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre A/P2 – EN 14387.

Fiche de données de sécurité

Runotex Tix Transparent/M82

Numéro de version 5.1

Date d'impression: 03-03-2026



- Protection des mains :** Porter des gants de protection s'il y a un risque de contact direct. EN 374.
Option : Gants en nitrile/néoprène ≥ 480 min.
Épaisseur du matériau : 0,2-0,4 mm
- Protection des yeux :** Porter étroitement des lunettes de protection en cas de risque de contact.
EN 166.
- Protection de la peau :** Portez des vêtements de protection appropriés.
- Risque thermique :** Le produit est classé comme inflammable et peut émettre des vapeurs inflammables.
- Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement :**
Voir section 6.2.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique :	Liquide/pâte
Couleur :	Incolore
Odeur :	Kérosène.
Point de fusion/point de congélation :	Pas de données/ Non pertinent
Point d'ébullition :	160°C
Inflammabilité :	Liquide et vapeurs inflammables.
Limites inférieure et supérieure d'explosion :	Pas de données/ Non pertinent
Point d'éclair :	41°C
Température d'auto-inflammation :	Pas de données/ Non pertinent
Température de décomposition :	Pas de données/ Non pertinent
pH :	Pas de données/ Non pertinent
Viscosité cinématique :	>40 cSt
Solubilité :	Insoluble dans l'eau, mais soluble dans la plupart des solvants.
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Pas de données/ Non pertinent
Pression de vapeur :	Pas de données/ Non pertinent
Densité et/ou densité relative :	Pas de données/ Non pertinent
Densité de vapeur relative :	Pas de données/ Non pertinent
Caractéristiques des particules :	Pas de données/ Non pertinent

9.2 Autres informations.

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique.

Fiche de données de sécurité

Runotex Tix Transparent/M82



Numéro de version 5.1

Date d'impression: 03-03-2026

Substances et mélanges explosibles :	Le produit n'est pas explosif
Gaz inflammables :	Le produit peut émettre des gaz inflammables
Aérosols :	Pas de données/ Non pertinent
Gaz comburants :	Pas de données/ Non pertinent
Gaz sous pression :	Pas de données/ Non pertinent
Liquides inflammables :	Le produit est composé d'un liquide inflammable
Matières solides inflammables :	Pas de données/ Non pertinent
Substances et mélanges autoréactifs :	Pas de données/ Non pertinent
Liquides pyrophoriques :	Pas de données/ Non pertinent
Matières solides pyrophoriques :	Pas de données/ Non pertinent
Matières et mélanges auto-échauffants :	Pas de données/ Non pertinent
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau :	Pas de données/ Non pertinent
Liquides comburants :	Pas de données/ Non pertinent
Matières solides comburantes :	Pas de données/ Non pertinent
Peroxydes organiques :	Pas de données/ Non pertinent
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :	Pas de données/ Non pertinent
Explosibles désensibilisés :	Pas de données/ Non pertinent

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité.

Sensibilité mécanique :	Pas de données/ Non pertinent
Température de polymérisation autoaccélérée :	Pas de données/ Non pertinent
Formation de mélanges poussières/air explosibles :	Pas de données/ Non pertinent
Réserve acide/alcaline :	Pas de données/ Non pertinent
Taux d'évaporation :	Pas de données/ Non pertinent
Miscibilité :	Pas de données/ Non pertinent
Conductivité :	Pas de données/ Non pertinent
Corrosivité :	Pas de données/ Non pertinent
Groupe de gaz :	Pas de données/ Non pertinent
Potentiel redox :	Pas de données/ Non pertinent
Potentiel de formation de radicaux libres :	Pas de données/ Non pertinent
Propriétés photocatalytiques :	Pas de données/ Non pertinent

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité:** Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
- 10.2 Stabilité chimique:** Chimiquement stable dans les conditions de stockage, de manipulation et d'utilisation.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:** Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
- 10.4 Conditions à éviter:** Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées (voir section 7).

Fiche de données de sécurité

Runotex Tix Transparent/M82

Numéro de version 5.1

Date d'impression: 03-03-2026



10.5 Matières incompatibles: Agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie: Monoxyde de carbone (CO).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë:

Non classées.

Aucune donnée expérimentale concernant le mélange et ses propriétés toxicologiques n'est disponible.

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques <2%:

Orale – LD50 – Rat : >5000 mg/kg

Dermale – LD50 – Lapin : >5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Non classées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Non classées.

Respiratoires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Non classées.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Non classées.

Cancérogénicité:

Non classées.

Toxicité pour la reproduction (fertilité):

Non classées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Non classées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée:

Non classées.

Danger par aspiration:

Non classées.

11.2 Informations sur les autres dangers:

Le mélange ne contient pas de substances à une concentration $\geq 0,1$ % qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement REACH comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne ou qui ne sont pas identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne

conformément aux critères du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Effets écotoxicologiques: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques <2%:
Algues - LE50 - 72 h.: >1000 mg/l
Poisson - LL50 - 96 h.: >1000 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Persistance: Biodégradation : ~70 % (28 jours, méthode:OECD 301E)

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol:

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Ne contient pas de substance PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Le mélange ne contient pas de substances à une concentration $\geq 0,1$ % qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement REACH comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne ou qui ne sont pas identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7 Autres effets néfastes:

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur.

Option :

Code CED :

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Collection de petites quantités, emballages propres et déchets :

Fiche de données de sécurité

Runotex Tix Transparent/M82

Numéro de version 5.1

Date d'impression: 03-03-2026



Code CED :

15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Exception au numéro ONU selon le point 2.3.1.5.1 de l'ADR (viscosité très élevée, etc.).

	ADR/RID	IMDG/IMO
14.1 Numéro ONU	Non pertinent.	Non pertinent.
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non pertinent.	Non pertinent.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non pertinent.	Non pertinent.
14.4 Groupe d'emballage	Non pertinent.	Non pertinent.
14.5 Dangers pour l'environnement EMS:	Non pertinent. Non pertinent.	Non pertinent. Non pertinent.
Autres informations:	LQ: Non pertinent. Tunnels: Non pertinent.	LQ: Non pertinent. Tunnels: Non pertinent.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Non pertinent.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Non pertinent.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP). Règlement CLP (CE) n° 1272/2008, modifié en dernier lieu le 24 octobre 2023.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 relatif à l'enregistrement, à l'évaluation et à l'autorisation des substances chimiques, ainsi qu'aux restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la

Fiche de données de sécurité

Runotex Tix Transparent/M82



Numéro de version 5.1

Date d'impression: 03-03-2026

Commission, ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec mises à jour annuelles jusqu'au 28 novembre 2024.

Commission européenne : Décret UE 2020/878 relatif aux ajouts à l'annexe II du règlement REACH.

Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil.

Autres informations: Les personnes âgées de moins de 18 ans ne doivent pas travailler avec ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Numéro de version 5.1

Texte intégral des phrases H mentionnées sous les section 3:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations:

Les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et servent à décrire le produit en ce qui concerne les précautions de sécurité à prendre. Elles ne constituent pas une garantie des propriétés du produit décrit.

Homologué par:

www.chemgroup.se